

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 16-août-2024 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

FluroStar Max Nom du produit

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33281

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33281

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Peut nuire à la fertilité ou au fœtus Provoque une légère irritation cutanée



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Peut être nocif par inhalation. Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Fluroxypyr-meptyl	81406-37-3	40.0-50.0	-	
N,N-dimethylacetamide	127-19-5	38.40-40.78	-	
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	<2.6	_	

Other Ingredients	PROPRIETAR Y	>2.0	-	
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	872-50-4	<0.26	•	
Naphthalene	91-20-3	<0.26	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la

peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des

symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Incendie majeur AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact

produit chimique avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation

adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef.

Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Nom chimique Colombie-Britannique Québec Alberta Ontario TWA: 10 ppm TWA: 10 ppm N,N-dimethylacetamide TWA: 10 ppm TWA: 10 ppm 127-19-5 TWA: 36 mg/m³ TWA: 36 mg/m³ Skin Skin Adverse reproductive Skin Skin effect NMP TWA: 400 mg/m³ (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4 Naphthalene TWA: 10 ppm TWA: 10 ppm TWA: 10 ppm TWA: 10 ppm 91-20-3 TWA: 52 mg/m³ TWA: 52 mg/m³ Skin Skin STEL: 15 ppm STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m³ STEL: 79 mg/m³ Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Aucun

nécessaire pour une utilisation par le consommateur.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Porter un vêtement de protection approprié. Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la

Aucun connu

Aucun connu

peau, les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Aucune donnée disponible

Couleur Odeur Faible spicy

Aucune donnée disponible Seuil olfactif

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

4.0 -5.0 @ 25 °C pН Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point initial d'ébullition et plage 202 °C / 395.6 °F Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclair > 100 °C / 212 °F Aucun connu Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun connu Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun connu Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible Aucun connu Aucune donnée disponible Densité relative Aucun connu Solubilité dans l'eau Miscible dans l'eau Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu

Coefficient de partage Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible 358 °C / 676.4 °F Température de décomposition

Aucun connu Aucune donnée disponible mm²/s @ 20 °C Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible. Point de ramollissement Aucune donnée disponible Masse moléculaire Aucune donnée disponible **VOC** content Aucun renseignement disponible

1.05 g/cm3 @ 25°C* Masse volumique du liquide Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une

douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). Provoque une légère irritation cutanée. Peut être nocif par contact

cutané.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement

des yeux. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue

 DL50 par voie orale
 > 5000 mg/kg

 DL50 par voie cutanée
 > 5000 mg/kg

 CL50 par inhalation
 > 5.5 mg/l

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Fluroxypyr-meptyl	= 3162 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rat)	-

81406-37-3	> 5000 mg/kg (Rat)		
N,N-dimethylacetamide 127-19-5	= 4263 mg/kg(Rat)	= 2240 mg/kg (Rabbit)	= 8.81 mg/L (Rat) 1 h
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg(Rabbit)	> 590 mg/m³(Rat)4 h
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg(Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat)4 h
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg(Rat) = 490 mg/kg(Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit) > 20 g/kg (Rabbit)	> 340 mg/m³(Rat)1 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée H316 - Provoque une légère irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
N,N-dimethylacetamide 127-19-5	A3	Group 2B	-	Х
Naphthalene 91-20-3	А3	Group 2B	Reasonably Anticipated	Х

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 2B*: Non cancérogène chez le rat ou la souris. Inscrit dans la catégorie 2B par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), mais l'opinion d'experts basée sur le poids de la preuve est que la classification comme cancérogène n'est pas justifiée.

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproductionContient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur

les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
-----------------------------	----------	-------------------	-----------

	aquatiques		microorganismes	
N,N-dimethylacetamide	EC50: >500mg/L (72h,	-	-	EC50: >500mg/L (48h,
127-19-5	Desmodesmus			Daphnia magna)
	subspicatus)			
Solvent Naphtha	EC50: =2.5mg/L (72h,	LC50: =19mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h,
(Petroleum), Heavy	Skeletonema costatum)	Pimephales promelas)		Daphnia magna)
Aromatic		LC50: =2.34mg/L (96h,		-
64742-94-5		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =1740mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =45mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =41mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
NMP	EC50: >500mg/L (72h,	LC50: =832mg/L (96h,	-	EC50: =4897mg/L (48h,
(N-methyl-2-pyrrolidone)	Desmodesmus	Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
872-50-4	subspicatus)	LC50: =1072mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =1400mg/L (96h,		
		Poecilia reticulata) LC50:		
		=4000mg/L (96h,		
		Leuciscus idus)		
Naphthalene	EC50: =0.4mg/L (72h,	LC50: 5.74 - 6.44mg/L	-	LC50: =2.16mg/L (48h,
91-20-3	Skeletonema costatum)	(96h, Pimephales		Daphnia magna) EC50:
		promelas) LC50:		=1.96mg/L (48h, Daphnia
		=1.6mg/L (96h,		magna) EC50: 1.09 -
		Oncorhynchus mykiss)		3.4mg/L (48h, Daphnia
		LC50: 0.91 - 2.82mg/L		magna)
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss) LC50: =1.99mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas) LC50:		
		=31.0265mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		

Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
N,N-dimethylacetamide	0.8
127-19-5	
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	6.1
64742-94-5	
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	-0.46
872-50-4	
Naphthalene	3.6
91-20-3	

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Notes L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation

et des indications de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est

transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Numéro UN ou numéro

d'identification

UN3082

Classe (s) de danger relatives au transport

Groupe d'emballage

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Fluroxypyr 1-methylheptyl

ester), Class 9, PG III, Marine Pollutant.

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Fluroxypyr-meptyl, Naphthalene Nom technique

Dispositions particulières A97, A158, A197

Code ERG 91

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Fluroxypyr 1- methylheptyl

ester) 9, III, Marine Pollutant.

IMDG

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage Ш EmS-N° F-A, S-F Dispositions particulières 274, 335, 969

Polluant marin

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Fluroxypyr 1- methylheptyl

ester) 9, III, Marine Pollutant.

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

ENCS
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé 2Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle x

Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 16-août-2024

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme

33281 - FluroStar Max

Date de révision 16-août-2024

un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique